

23^{ème} Trophée Mezzalama – 22 Avril 2023 (dates alternatives: 23,24,25 Avril)

RÈGLEMENT

1 INTRODUCTION

Le "Trophée Mezzalama" est une course de ski-alpinisme internationale qui se dispute avec un équipement classique. Elle fait partie du calendrier Grande Course et est ouverte à des équipes de trois compétiteurs, de même nationalité ou de nationalité différente.

La course se déroule en haute montagne, dans des conditions météorologiques et environnementales difficiles. Les 4.000 mètres d'altitude sont franchis à plusieurs reprises et les qualités d'alpinistes des athlètes sont souvent mises à rude épreuve.

Le déroulement du Trophée Mezzalama dépend essentiellement des conditions météo générales et de celles régnant en altitude. Il peut être ajourné, subir des modifications de parcours et, dans des cas extrêmes, être annulé (détails aux points 2.13 et 2.14).

En raison de toutes ces caractéristiques, participer au Trophée Mezzalama exige:

- d'avoir une bonne connaissance de la haute montagne et de ses dangers et d'être en mesure de gérer d'éventuels imprévus tels que des vents violents ou des températures extrêmement basses.
- d'être bien préparé sur le plan psychophysique, de faire preuve d'un esprit d'équipe et de solidarité et d'accepter sans condition le règlement et les décisions de la Direction de la Course

2 RÈGLES GÉNÉRALES

2.1 Conditions de participation

La participation au Trophée Mezzalama est réservée à des équipes de 3 compétiteurs, tous titulaires de la carte Grande Course 2023-2024.

Chaque compétiteur doit être en possession d'un CERTIFICAT MÉDICAL d'aptitude à la pratique sportive pour la saison en cours et avoir au moins 21 ans dans le courant de l'année 2023.

Chaque compétiteur doit présenter et signer, sous sa responsabilité, un bref curriculum de ski-alpinisme et d'alpinisme attestant des compétitions auxquelles il a déjà participé, de son expérience de la haute montagne et de sa connaissance de ses caractéristiques.

Le curriculum de chaque compétiteur est essentiel pour décider de l'admission ou l'exclusion de l'équipe: nous ne prendrons pas en considération les demandes d'inscription non accompagnées dudit curriculum.

Le nom donné à l'équipe peut se référer au Club de Ski ou à la Société Sportive d'appartenance, à un sponsor ou à toute autre entité. Si le nom choisi pour l'équipe n'est pas jugé approprié, le CO se réserve le droit de le modifier en utilisant les noms des trois compétiteurs.

2.2 Inscriptions

UN MAXIMUM DE 300 ÉQUIPES SONT ADMISES À PARTICIPER . Ce nombre peut varier en fonction des conditions en montagne et, le cas échéant, du fait d'une décision sans appel de la direction de la course. La priorité sera donnée aux compétiteurs les mieux classés dans le circuit Grande Course et dans les autres grandes courses de ski-alpinisme.

Chaque compétiteur doit soumettre sa demande d'inscription au Comité Organisateur du Trophée Mezzalama qui, après avoir examiné le dossier, se chargera de la confirmer, après vérification du certificat médical.

Lorsque 300 équipes auront été confirmées, les équipes restantes et admissibles seront inscrites sur une liste d'attente et repêchées en cas de désistement.

Les droits d'inscription s'élèvent à 900,00 € pour chaque équipe admise et comprennent, pour chaque compétiteur, outre l'organisation et le service de sécurité et d'assistance pendant la course, le ravitaillement le long du parcours, 1 prix de participation (starter gift) offert par le sponsor technique Dynafit, la première restauration à l'arrivée, le repas de midi du jour de la course et, enfin, le transport de Gressoney-La Trinité à Breuil-Cervinia.

Les droits d'inscription NE couvrent PAS l'hébergement à l'hôtel et les équipes doivent elles-mêmes se charger des réservations. À partir du 4 février, on pourra trouver sur le site www.trofeomezzalama.it un lien vers des établissements conventionnés ainsi que des numéros de référence pour demander des informations.

En s'inscrivant, les compétiteurs dégagent les organisateurs de toute responsabilité en cas de préjudices personnels ou matériels susceptibles de se produire avant, pendant ou après la course ou, quoi qu'il en soit, en rapport avec celle-ci.

INFORMATIONS:

e-mail : mezzalama@trofeomezzalama.it
Tél. +39 348 525 29 73

INSCRIPTIONS: du 4 février au 12 avril 2023, UNIQUEMENT VIA LE SITE INTERNET www.trofeomezzalama.it

Le paiement des droits d'inscription doit se faire au moment de l'inscription. Si une équipe n'est pas admise, le Comité Organisateur remboursera l'intégralité des sommes versées.

2.3 Hébergement

Les droits d'inscription n'incluent pas l'hébergement en hôtel. Les réservations devront donc être faites en toute autonomie.

À partir du 4 février 2023, on pourra trouver sur le site officiel www.trofeomezzalama.it un lien vers une liste des établissements conventionnés accompagnée d'une description.

2.4 Catégories

Féminine (catégorie unique)
Masculine (catégorie unique)

Les équipes mixtes seront répertoriées dans la catégorie masculine.

2.5 Classements

Deux classements sont prévus : un classement absolu et un classement féminin

2.6 Prix

Tous les compétiteurs recevront un prix pour leur participation.

Général Masculin

1ers classés 2.550 € + médaille d'or
2èmes classés 1.950 € + médaille d'argent
3èmes classés 1.650,00 € + médaille de bronze
4èmes classés 1.350,00 €
5èmes classés 750 €
6èmes classés 600 €
7èmes classés 600 €
8èmes classés 600 €
9èmes classés 600 €
10èmes classés 600 €

Général Féminin

1ères classées 2.550 € + médaille d'or
2èmes classées 1.950 € + médaille d'argent
3èmes classées 1.650 € + médaille de bronze

2.7 Description du parcours

Breuil Cervinia	2.020 m	départ
Col du Théodule	3.316 m	contrôle
Col du Breithorn	3.826 m	1er contrôle horaire et ravitaillement
Passo di Verra	3.848 m	contrôle et ravitaillement
Castore	4.226 m	contrôle
Col du Felik	4.068 m	contrôle
Refuge Quintino Sella	3.585 m	2ème contrôle horaire et ravitaillement
Passage ouest du Naso del Lyskamm	3.900 m	contrôle
Naso del Lyskamm	4.272 m	contrôle et ravitaillement
Passage est du Naso del Lyskamm	3.900 m	contrôle
Roccia della scoperta	4.153 m	contrôle et ravitaillement
Refuge Città di Mantova	3.500 m	contrôle
Alpe Endre	2.609 m	contrôle
Alpe Gabiet	2.342 m	contrôle
Gressoney La Trinité	1.637 m	arrivée

Longueur approximative du parcours en kilomètres. 45

Dénivelés	positif	3.272 m
	négatif	m. 3.655

Le parcours de la course pourrait subir des modifications, y compris durant le déroulement de la compétition, si les conditions environnementales devaient l'exiger.

La décision sera prise par la Direction de la Course et sera sans appel.

Le parcours sera entièrement signalisé par des balises spéciales de couleur rouge: les tronçons à parcourir à pied, en cordée ou crampons aux pieds, dont il sera question au point 3.2 ci-après, seront opportunément signalés par les commissaires de course.

Il est impératif de respecter fidèlement la signalisation du parcours et toutes les indications de la Direction de la Course transmises par le personnel sur le parcours, sous peine de disqualification.

Les équipes contraintes de se retirer ou ayant dépassé le temps limite pourront revenir sur Breuil Cervinia par le Col du Breithorn, le long des pistes de ski, ou emprunter l'un des deux itinéraires tracés et balisés:

1 – Col de Verra (retour dans la Vallée d'Ayas) – Refuge Guide du Val d'Ayas (3.425 m) - Refuge Mezzalama (3.036 m) - Pian di Verra Sup. (2.380 m) – Saint Jacques (1.689 m)

2 – Refuge Quintino Sella (3.585 m - retour dans la Vallée de Gressoney) – Col de Bettolina (2.905 m) – Col de la Bettaforca (2.672 m) – Stafal (1.825 m)

Le tracé de la course comprend 5 points de ravitaillement: Col du Breithorn, Passo di Verra, Refuge Quintino Sella, Naso del Lyskamm et Roccia della scoperta

2.8 Équipement

Chaque athlète est personnellement responsable du matériel qu'il utilise durant la compétition. En s'inscrivant, chaque athlète atteste de l'efficacité technique et de la conformité dudit matériel au présent règlement. Pour des raisons de sécurité, chaque compétiteur doit porter son propre matériel. A l'exception des skis et des peaux de phoque, qui, dans les tronçons parcourus à pieds, pourront être portés par un de ses coéquipiers. Les skis devront être fixés à l'arrière du sac à dos (et pas devant, d'une bandoulière à l'autre) à l'aide des lacets de sécurité prévus à cet effet.

Le matériel personnel et celui de l'équipe sera contrôlé au départ à Breuil-Cervinia, ainsi qu'à l'arrivée à Gressoney-La Trinité et, si les juges l'estiment nécessaire, à chaque étape du parcours. Durant la course, seul le matériel reconnu endommagé pourra être remplacé. Le poste de contrôle le plus proche en fera la constatation. Toute irrégularité relevée entraînera la disqualification immédiate de l'équipe. En cas de doute sur leur équipement, les compétiteurs pourront le faire contrôler et poinçonner le 21 avril à Valtournenche au moment de la remise des dossards et des packs de course.

2.9 Équipement INDIVIDUEL obligatoire

- skis : pourvus de bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur. Largeur minimum : 80 mm à la spatule, 60 mm au patin et 70 mm au talon. Hauteur minimum : 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes. La longueur et la largeur déclarées par le fabricant font foi.
- fixations : de type ski alpin, elles doivent être en mesure de bloquer la chaussure dans la partie arrière pour la descente, et être équipées d'un système de déclenchement de sécurité frontal et latéral. Elles peuvent être dotées de lanières de sécurité si le compétiteur le souhaite. Les fixations mixtes, à savoir de marques différentes pour l'avant et l'arrière, sont interdites.
- Poids minimum des deux skis, fixations comprises : 1500 g pour les hommes et 1400 g pour les femmes. Les stop-skis sont recommandés
- paire de bâtons : de ski alpin ou de fond (carbone ou autre matériau) de 25 mm maximum de diamètre hors rembourrage. Les rondelles métalliques sont interdites.
- 3 peaux de phoque : lorsque les peaux ne sont pas fixées sur les skis, elles doivent être rangées dans le sac à dos ou dans la combinaison. Pour des raisons liées à la protection de l'environnement, il est strictement interdit de faire appel à du ruban adhésif ou équivalent afin d'améliorer la glisse.
- chaussures: elles doivent être suffisamment hautes pour couvrir les chevilles et être pré-équipées pour une fixation rapide et sûre des crampons. Elles doivent en outre être dotées soit d'un dispositif de fermeture de la coque et de la tige, soit d'un dispositif de blocage de l'inclinaison entre tige et coque. Tous les systèmes de fermeture et toutes les semelles de chaussures de ski alpinisme commercialisés par les fabricants sont considérés comme réglementaires, du moment qu'ils ne sont pas modifiés.
- Crampons : sont admis les crampons à 6 pointes avant en acier et 4 pointes arrière en alliage léger.
- Appareil de Recherche de Victimes d'Avalanche (ARVA) réglé sur la fréquence internationale 457 kHz selon le standard EN 300 718 équipé de 3 antennes. Il doit être porté à même le corps et ne doit absolument pas être visible.
- Baudrier : homologué UIAA 105.
- un sac à dos pouvant contenir tout le matériel exigé par le règlement. Il doit être équipé de bretelles et de deux sangles porte-skis. La poche à crampons doit avoir sa fermeture vers l'arrière du sac à dos
- Vêtements bas du corps : trois couches. Linge de corps, un pantalon ou une combinaison à la taille du compétiteur et un pantalon coupe-vent avec matelassage thermique (poids minimum 250 g).
- Vêtements haut du corps : trois couches à manches longues à la taille du compétiteur.
- Linge de corps, une combinaison ou une deuxième couche à manche longue et une veste coupe-vent avec matelassage thermique (synthétique ou plume, poids minimum 300 g). L'un des vêtements (deuxième ou troisième couche) doit avoir une capuche.
- Gants : ils doivent couvrir toute la main jusqu'au poignet et être portés pendant toute la durée de la course.
- Une paire de mouffles de rechange
- Une paire de lunettes de soleil filtrantes
- 1 masque de ski
- 2 mousquetons à fermeture automatique type K (Klettersteige) norme UIAA 121.
- 1 broche à glace min 16cm certifiée UIAA
- 1 couverture de survie de 1,00 x 1,80 m minimum.
- casque de ski-alpinisme, double certification CE EN 12492 e EN 1077 classe B. Il doit être porté pendant toute la durée de la course.
- Longe certifiée pour "via ferrata" (homologuée UIAA 128) avec dissipateur
- une pelle dont le godet doit mesurer au moins 20x20 cm et dont la longueur, manche monté, ne doit pas être inférieure à 50 cm, homologuée UIAA non modifiée. L'appellation "pelle à neige" attribuée par le fabricant fait foi.
- Une sonde à neige de 2,40 m de longueur minimum et 10 mm de diamètre minimum, non modifiée. L'appellation "sonde à neige" attribuée par le fabricant fait foi.
- 1 piolet : lame et panne d'une hauteur minimum de 45cm conforme à la norme UIAA 152.

2.10 *Équipement obligatoire par ÉQUIPE*

Une corde dynamique (norme UIAA 101) homologuée corde simple, de 8,5 mm de diamètre minimum et 20 m de longueur. Les élastiques de support ne sont pas autorisés.

1 trousse de premiers secours contenant : 1 bandage élastique, des gants en latex, une compresse en gaze stérile, du sparadrap, des serviettes désinfectantes et 1 sifflet.

2.11 *REPLACEMENT DES COMPÉTITEURS*

Pendant les mois qui précèdent la course et jusqu'au 18 avril 2023, les équipes inscrites au Trophée Mezzalama pourront effectuer des substitutions de membres de l'équipe sans frais supplémentaires. Les remplaçants d'équipiers déjà sélectionnés et inscrits devront disposer de la carte Grande Course et d'un curriculum adéquat.

2.12 *DÉSISTEMENT*

Si une équipe décide de se retirer, le remboursement des droits d'inscription se fera aux conditions suivantes :

- jusqu'au 4 Mars: 90 € seront retenus sur les droits d'inscription
- du 5 au 31 Mars: 270 € seront retenus sur les droits d'inscription
- du 1er au 12 avril: 450 € seront retenus sur les droits d'inscription
- à partir du 13 avril: aucun remboursement

2.13 *Ajournement*

Si, le 22 avril, de mauvaises conditions météo devaient empêcher le déroulement du Trophée, la course pourra, en fonction des prévisions, être reportée à l'une des dates suivantes : 23, 24, 25 avril 2023.

2.14 *Annulation*

Si les mauvaises conditions météo devaient empêcher le bon déroulement de la course à la date prévue ou à l'une des dates d'ajournement prévues, la course sera annulée et **les droits d'inscription NE seront PAS remboursés.**

3 COMPORTEMENT PENDANT LA COURSE

3.1 *Départ*

En ligne, avant le lever du soleil.

Les athlètes devront se présenter au départ au moins une heure avant le signal de départ afin de se soumettre aux contrôles concernant leur équipement. Durant cette phase, le dispositif A.R.V.A. devra être allumé et porté à même le corps.

3.2 *Parcours et changement d'équipement*

À partir du départ de Breuil Cervinia jusqu'au Col du Théodule, les compétiteurs doivent avancer sans être attachés en cordée.

À partir du Col du Breithorn, les compétiteurs devront obligatoirement avancer en cordée jusqu'au Refuge Città di Mantova.

Du Col de Verra à la Cime du Castore et jusqu'au Col du Felik, et du pied du Naso del Lyskamm jusqu'à la base de son versant oriental, les équipes devront obligatoirement utiliser les crampons, de même que dans tous les autres cas indiqués par la Direction de la Course. Avant l'arrivée à Gressoney-La Trinité, un dernier rassemblement des membres de chaque équipe est prévu, chaque équipe devant être au complet au moment de franchir la ligne d'arrivée.

3.3 *Contrôles*

Les équipes devront obligatoirement avancer et se présenter au complet aux postes de contrôle. Les dossards devront toujours rester visibles.

Dans quelques postes de contrôle, l'équipe médicale présente procédera à un contrôle médical, suite auquel elle pourra interdire la poursuite de la course aux athlètes présentant des signes évidents et graves de fatigue ou autre.

Le temps maximum fixé pour atteindre le Col du Breithorn est de 3h00 (3h15 pour les équipes féminines et mixtes) à compter du départ. Les équipes hors-temps ne pourront pas continuer et devront obligatoirement rentrer à Breuil Cervinia.

Le temps maximum fixé pour atteindre le Refuge Quintino Sella est de 6h00 (6h15 pour les équipes féminines et mixtes) à compter du départ. Les équipes hors-délai devront abandonner la course au Refuge Q. Sella. De là, elles seront raccompagnées jusqu'à la vallée par le service de secours.

Des contrôles portant sur le matériel individuel et d'équipe pourront être effectués à l'arrivée et chaque fois que la Direction de la Course le jugera opportun.

3.4 *Abandons*

En cas d'abandon forcé de la course, les équipes devront obligatoirement se rendre au poste de contrôle le plus proche et en informer les responsables : elles seront alors confiées au Service de Secours.

Si au moins 1 membre de l'équipe est contraint d'abandonner la course, il sera strictement interdit aux autres de poursuivre la course, même hors-classement.

3.5 *Accidents*

En cas d'accident, prévenir le poste de contrôle le plus proche ou bien le poste de Secours situé sur le parcours.

3.6 *Réclamations*

Elles devront parvenir au Comité Organisateur dans les 15 minutes qui suivront l'arrivée de l'équipe, être dûment motivées par écrit et accompagnées de la somme de 50,00 €. Les décisions du Jury seront sans appel.

3.7 *Pénalités et disqualifications*

La perte des crampons, l'utilisation non conforme de la corde, la prise de raccourcis et tout autre comportement pouvant compromettre la sécurité de la cordée ou des autres concurrents pendant la course entraîneront la disqualification immédiate de l'équipe.

Abandon d'ordures le long du parcours : 3 minutes de pénalité.

Pour tous les cas qui ne sont pas prévus par le présent règlement, on appliquera les normes du règlement international.

3.8 *Ravitaillement et assistance externe*

Les athlètes ne pourront bénéficier d'aucune assistance technique. Les ravitaillements externes sont autorisés dans les zones délimitées pour les contrôles officiels.

3.9 *Dopage*

Il est strictement interdit. Les procédures de contrôle et les sanctions suivent les indications du CIO et de la WADA. La liste officielle des substances interdites est celle de la WADA.